



Coopération France-Togo

Robert Dussey et Catherine Colonna ont échangé sur le renforcement des investissements



PAGE 5

REPORTAGE



JIF 2023 / Savanes

Le personnel féminin de l'ANPE solidaire des élèves victimes de terrorisme

Plus de 700 élèves déplacés de la préfecture de Kpendjal et de Dapaong (extrême Nord-Togo), suite aux attaques terroristes ont, bénéficié ce mercredi 8 mars, de dons composés de vivres et non-vivres. C'est un geste de solidarité apporté par les femmes de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), dans le cadre ...

PAGE 8



Journée internationale des droits des femmes

Les femmes et les filles de toutes les régions du Togo comptent

Le 8 mars 2023, le monde entier a encore une fois célébré la Journée internationale des droits de la femme. Au Togo, la tradition a également été respectée. Le sommet de l'Etat a clairement voulu faire savoir que toutes les femmes et les filles du pays comptent.

PAGE 3

SANTÉ



Société africaine de rhumatologie

Congrès à Lomé pour une rhumatologie réussie en Afrique

Le Togo abrite du 8 au 10 mars 2023 dans sa capitale Lomé, le second Congrès annuel de la Société africaine de rhumatologie (SARh) couplé avec le premier congrès de la Société togolaise de rhumatologie (STR). Une cérémonie officielle ...

PAGE 11

DERNIERES HEURES

Perturbations électriques annoncées du 09 au 11 mars

A Lomé et en périphérie, la fourniture du courant électrique connaîtra des interruptions dans certains quartiers du jeudi 9 au samedi 11 mars. Ceci, en raison des habituels travaux de maintenance sur les ouvrages électriques de la CEET. Les coupures interviendront principalement en journée, entre 8h00 et 13h00 au plus tard, selon les zones ciblées. La compagnie publique recommande à cet effet "que les appareils soient débranchés lorsque la coupure intervient et qu'ils ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité".

Programme des interruptions

Jeudi 09 mars

09h00 à 12h30 : Tsikplonou-kondji, Zones Cita, Général Agro, Atlantique Télécom d'Adétikopé, Service Amical, Sogea

Satom, Mango Sari, Pia annexe et leurs environs

09 h 00 à 13 h 00 : Zone Bar le Retour et ses environs

Vendredi 10 mars

09 h 30 à 12 h 30 : Badja, Kévé et leurs environs.

Samedi 11 mars

08 h 00 à 10 h 00 : Doumasséssé et ses environs

ENVIRONNEMENT

One forest Summit

Hindou Oumarou Ibrahim: « C'est à vous et c'est à nous de protéger nos forêts »

Les 1er et 2 mars 2023, s'est tenu à Libreville au Gabon, le One forest summit, organisé ...

PAGE 10

Plateforme industrielle d'Adétikopé

657 millions FCFA investis dans les projets sociaux

En dehors de sa contribution à la croissance économique, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) est engagée dans les projets sociaux pour améliorer les conditions socio-économiques de la population. Au total, 657 millions FCFA ont été investis par la structure dans différents projets sociaux. Depuis son inauguration, la Plateforme industrielle d'Adétikopé est engagée dans l'amélioration des conditions ...



PAGE 5



SOMMAIRE

Nigeria/Elections
L'élection des gouverneurs est repoussée d'une semaine



P 4

Protection de la biodiversité marine
Un accord a été conclu par les pays membres des Nations unies



P 10

Santé / Société africaine de rhumatologie
Congrès à Lomé pour une rhumatologie réussie en Afrique



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

La fabrication de savon, une bonne affaire pour cette femme veuve et retraitée à Kara

Depuis quelques semaines, l'entreprise de fabrication de savon de Malou Kossiwa connaît un nouvel essor. Et pour cause, elle a franchi un cap décisif pour le rayonnement de son unité. C'est d'ailleurs chez elle que plusieurs jeunes de son quartier viennent prendre du savon pour revendre dans la ville.

Mais pour cette veuve et mère 4 enfants qui est à la retraite depuis plusieurs années, ce trajet n'a pas toujours été facile. Quelques années avant sa retraite, elle a eu la bonne idée d'intégrer une coopérative et d'apprendre plusieurs métiers, dont la fabrication de savon. Son objectif, pouvoir créer une activité génératrice de revenus pour compléter sa pension de retraite et pouvoir mener une vie décente. " Je ne regrette pas mon choix aujourd'hui. À part ma pension de retraite, cette activité m'aide beaucoup et me permet de nourrir mes enfants".

De nombreuses personnes retraitées comme Malou Kossiwa se heurtent à des difficultés pour avoir une bonne qualité de vie. Et pour les femmes veuves, ces obstacles sont encore majeurs.

Mais grâce au FNFI, Malou a vaincu héroïquement cette fatalité. Après le lancement des activités du FNFI en 2014 à Kara, le groupement auquel appartient Malou Kossiwa n'a pas tardé à bénéficier des prêts avec le produit APSEF (Accès des Pauvres aux services Financiers). Elle raconte : " Dès que je suis partie à la retraite, j'ai effectivement lancé mon activité avec mes maigres économies. Je peux vous confirmer que le crédit APSEF a été une bouffée d'oxygène pour l'entreprise. Nous avons bien

remboursé et nous avons achevé le cycle sans aucun problème". Et elle ajoute : " C'est ça le secret. Il faut bien gérer les fonds et bien rembourser".

Dès le lancement du projet Nkodede, Malou n'a pas hésité à faire les démarches. La banque partenaire du FNFI lui a octroyé un crédit de 5 millions FCFA, qu'elle a aussitôt investis pour renforcer son entreprise. " Nkodede m'a permis d'être une entrepreneuse de premier plan. Les 5 millions m'ont permis de commander une grande quantité d'intrants et du bois de chauffage. Aujourd'hui mon chiffre d'affaires a augmenté" affirme-t-elle avec fierté.

Et ce n'est pas tout. Malou est désormais une créatrice d'emploi pour les jeunes. En effet ils sont nombreux à venir s'approvisionner chez elle pour aller revendre. " C'était aussi un objectif. Je voulais avoir une activité qui profite aux jeunes. Et aujourd'hui c'est bien le cas. " a-t-elle affirmé.

Malgré cette réussite, Malou veut aller plus loin. Son rêve, c'est avoir un moyen de transport dans les prochains mois, pour aller s'approvisionner elle-même en intrants à Lomé et pour le transport de bois de chauffage.

Aujourd'hui, son activité occupe pratiquement toute l'enceinte de sa



Malou Kossiwa

maison. Un repas chaud attend toute sa famille tous les soirs, et les frais de scolarité de ses enfants ont été payés. Mieux, elle fait aussi du social. Elle nous confie. " Cette rentrée scolaire, j'ai accompagné plusieurs enfants de mon village. Pour les fêtes de fin d'année, j'ai offert des kits alimentaires aux Sages "

Le financement apporté à Malou Kossiwa et les séances d'éducation financière qu'elle a reçues étaient

tout ce dont elle avait besoin pour développer sa TPME de fabrication de savon, gagner un revenu décent, lutter contre l'insécurité alimentaire, éduquer ses enfants et même créer de l'emploi. Elle est la preuve que l'élimination des obstacles à l'inclusion financière donne naissance à une société plus riche, plus dynamique et plus équitable pour tout un chacun. Ne n'oubliez pas. Malou Kossiwa est une retraitée. Et pourtant !

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Journée internationale des droits des femmes

Les femmes et les filles de toutes les régions du Togo comptent

Le 8 mars 2023, le monde entier a encore une fois célébré la Journée internationale des droits de la femme. Au Togo, la tradition a également été respectée. Le sommet de l'Etat a clairement voulu faire savoir que toutes les femmes et les filles du pays comptent.

« Les progrès des femmes sont les progrès de toute la société. Autonomie, égalité et dignité pour toutes sont les priorités que j'ai confiées au gouvernement. En cette journée du 08 mars, je voudrais saluer les formidables accomplissements des femmes et des filles de toutes les régions de notre pays. Vous êtes les symboles vivants de notre réussite collective. Vous êtes les messagères de notre futur radieux. Vous pouvez compter sur ma détermination à construire une société togolaise égalitaire », a écrit le président de la République Faure Gnassingbé sur son compte Twitter.

L'Etat togolais, dont il est le premier responsable, a beaucoup fait la promotion de la femme et des filles ces dernières années. Non seulement des programmes d'excellence sont initiés à leur endroit, mais aussi le discours qui est tenu vise à améliorer la situation des femmes et des filles. Par rapport à quelques décennies en arrière, les droits des femmes sont mieux respectés au Togo et leur émancipation se généralise de plus en plus. Il subsiste toujours toutefois des obstacles à l'égalité des genres. Au Togo, beaucoup de postes-clés au niveau de la présidence de la République, de la primature



Des femmes togolaises qui entreprennent

et de l'Assemblée nationale sont occupés par des femmes. L'on peut citer : la présidente de l'Assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé, la ministre et secrétaire générale de la présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson. Plusieurs femmes de talents et de compétences sont aujourd'hui ministres et sont à la hauteur des responsabilités qui leur

sont confiées.

Lors de la Journée du 8 mars, ces femmes sont sorties de l'ombre. Que ce soit par des messages sur les réseaux sociaux, dans les médias, des ateliers et formations à l'endroit des femmes, et même des activités de terrain, ces femmes ont voulu aider leurs sœurs à s'émanciper surtout dans un contexte de généralisation des outils numériques.

Il existe aussi des femmes battantes qui sont dans l'ombre au sein de nos communautés, et qui sont aussi des exemples pour leurs sœurs et enfants. Elles comptent aussi. Malgré tous les efforts qui sont faits pour les inclure socialement et financièrement, le sommet de l'Etat doit davantage penser à elles.

Edem Dadzie

Dissidence

Vers une disparition progressive de l'ANC ?

Le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Jean Pierre Fabre, a pris des décisions très graves ces derniers temps. Ces décisions pourraient lui coûter cher dans les mois et années à venir.

L'ANC a récemment exclu certains de ses membres de la diaspora avec lesquels le bureau national n'entretenait plus aucune symbiose. Jusqu'à là cela n'avait pas suscité trop d'intérêt parce que ce sont des personnes qui ne sont pas très connues de l'opinion, et l'on ne sait pas vraiment l'importance qu'elles avaient au sein du parti.

Mais, cette semaine, l'on apprend que monsieur Fabre et ses collaborateurs ont décidé de suspendre l'ancien député de Tchaoudjo, Ouro-Akpo Tchagnao, secrétaire général adjoint de l'ANC. Il n'est pas certain que monsieur Tchagnao revienne au sein de ce parti. En effet, quelques heures après la publication de cette information, ce dernier et d'autres personnes qui lui sont certainement

fidèles ont décidé de créer une nouvelle formation politique. Il s'agit du mouvement Lumière pour un développement dans la paix (LDP).

La force que constituait Ouro-Akpo Tchagnao d'abord pour l'UFC et ensuite pour l'ANC, n'est plus à démontrer. Depuis quelques années il avait toujours réussi à se faire élire à l'Assemblée nationale, même si l'opposition dans son ensemble souffrait dans la partie septentrionale du pays. A Tchaoudjo, il était pratiquement le seul opposant qui dérangeait véritablement l'Union pour la République (Unir) dans les urnes. S'il n'y avait pas eu un boycott en 2018, il serait sans doute encore député actuellement.

Même si son militantisme surfait sur son



Jean-Pierre Fabre

appartenance au peuple Tem, Ouro-Akpo Tchagnao mobilisait son Tchaoudjao natal en faveur de Jean-Pierre Fabre. Son départ va forcément avoir des répercussions. Et cela ne fera pas du bien au parti ANC qui est descendu dans l'abîme, le 22 février 2020 lors de la dernière élection

présidentielle.

Récemment, l'on a pu voir à quoi pouvait ressembler une manifestation de l'ANC avec la présence de son leader Jean-Pierre Fabre. Il n'y avait pas grand monde. A cette allure, comment le parti pourra-t-il redonner l'envie aux populations de

le suivre et de remonter la pente ? Surtout que sous nos cieux, les leaders n'acceptent pas de partir à la retraite, d'injecter du sang neuf dans les organes qui dirigent leurs partis afin de leur insuffler un nouveau souffle et une nouvelle énergie.

TM

Mali/Nouvelle Constitution

Au Mali, des Imams ne veulent pas de la « laïcité » proposée

A quelques jours de la date initialement prévue pour un référendum sur la nouvelle Constitution, la Ligue malienne des imams et érudits pour la solidarité islamique, une influente organisation de responsables religieux, a appelé mardi 7 mars 2023, les fidèles à s'opposer au projet de nouvelle Constitution présenté par la junte au pouvoir et au maintien du principe de laïcité de l'Etat.

Les Maliens étaient censés être consultés le 19 mars. Tout indique que l'échéance ne sera pas respectée, bien que la junte n'ait jamais admis publiquement le report de ce qui constituerait le premier jalon validé par le vote sur la voie d'élections en février 2024 et d'un retour des civils au pouvoir.

Cette Constitution est un élément clé du vaste chantier de réformes invoqué par les militaires pour justifier de

continuer à diriger jusqu'en 2024 ce pays confronté à la propagation djihadiste et à une profonde crise multiforme.

La version présentée comme finale de la Constitution, remise le 27 février au chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, affirme l'« attachement à la forme républicaine et à la laïcité de l'Etat ». « La laïcité ne s'oppose pas à la religion et aux croyances. Elle a pour objectif de promouvoir et



Assimi Goïta (à droite) recevant le projet de nouvelle Constitution

conforter le vivre-ensemble fondé sur la tolérance, le dialogue et la compréhension mutuelle », précise-t-elle.

La population malienne est musulmane dans son immense majorité.

La Ligue malienne des imams,

organisation jouissant d'un fort crédit, a dénoncé mardi le maintien du principe de laïcité de l'Etat par rapport à la Constitution de 1992. Elle a réclamé « le retrait pur et simple du mot » laïcité du projet constitutionnel et son remplacement par « Etat multiconfessionnel ».

La laïcité « est une astuce que les gouvernants utilisent à leur guise pour cadenasser la ou les religions », dit une déclaration lue devant la presse à Bamako. La Ligue « exhorte solennellement tous les musulmans patriotes à voter contre le projet de Constitution sous sa forme actuelle lors du référendum ».

T.M.

Tunisie/Polémique sur les migrants

Kaïs Saïed reçoit le président en exercice de la Cédéao

Deux semaines après son discours dénonçant l'arrivée de « hordes de migrants » subsahariens clandestins en Tunisie, le président Kaïs Saïed a reçu mercredi 8 mars Umaro Sissoco Embaló, le chef d'Etat bissau-guinéen et président de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Cette rencontre au Palais de Carthage avait pour objectif de revenir sur ses propos qualifiés de « raciste et haineux » par plusieurs ONG, l'opportunité d'une séance de clarifications entre les deux dirigeants.

Le chef d'Etat tunisien Kaïs Saïed a d'abord démenti tout propos raciste. Selon lui, son discours avait pour seul objectif de faire appliquer la loi concernant les étrangers en situation irrégulière dans le pays : « Je suis contre la traite des êtres humains, des Africains particulièrement, soit en Tunisie, soit ailleurs. Mais cette situation ne peut pas être interprétée par les langues malveillantes de racisme. De quoi ils parlent ? Ils divaguent ! ».



Umaro Sissoco Embaló et Kaïs Saïed

Kaïs Saïed a reçu le soutien d'Umaro Sissoco Embaló. Le président en exercice de la Cédéao a justifié sa venue à Tunis par la présence de nombreux ressortissants d'Afrique de l'Ouest dans le pays. Et pour lui, les propos de son homologue ont été mal interprétés : « Je pense que même les Tunisiens vont comprendre que ses propos qui ont été détournés, ce n'est pas l'esprit, ce n'est pas la logique. Je ne pourrai pas croire que vous, président tunisien, pays de Bourguiba, peut être xénophobe ou raciste. Vous-mêmes vous êtes Africain... ». Ce à quoi Kaïs Saïed a enchaîné : « Je suis Africain et je suis fier de l'être ».

Le président bissau-guinéen ajoute enfin qu'il expliquera à ses pairs ouest-africains qu'il s'agit là « d'incompréhensions » : cela alors que la Guinée, la Côte d'Ivoire ou encore le Mali rapatrient des centaines de leurs ressortissants, exposés depuis deux semaines à une vague de violences en Tunisie.

Rfi.fr

Nigéria/Elections

L'élection des gouverneurs est repoussée d'une semaine

La Commission électorale du Nigeria a annoncé mercredi soir sa décision de reprogrammer au samedi 18 mars les élections des gouverneurs et députés locaux prévues le 11 mars. Un délai nécessaire, selon la Commission, pour achever la reconfiguration des machines utilisées lors de la présidentielle.



Un bureau de vote au Nigeria

L'élection des gouverneurs et des députés locaux prévue samedi au Nigeria est repoussée d'une semaine en raison d'une décision de justice jugée tardive, a annoncé mercredi 8 mars la Commission électorale (Inec). « La Commission a pris la décision difficile mais nécessaire de reprogrammer les élections des gouverneurs et des assemblées locales, qui auront désormais lieu le samedi 18 mars 2023 », a-t-elle indiqué.

Un tribunal nigérian a autorisé mercredi les autorités électorales à reconfigurer les machines utilisées lors de la présidentielle, une décision trop tardive « pour que la reconfiguration puisse être achevée » à temps, a déclaré l'Inec dans un communiqué.

La Commission a également affirmé souhaiter « avoir suffisamment de temps » pour sauvegarder les données stockées sur les machines BVAS, utilisées pendant l'élection présidentielle du 25 février, entachée par des accusations de « fraudes massives » par l'opposition. Bola Tinubu, ancien gouverneur de Lagos, a obtenu 8,8 millions de voix dans la course à la succession du président Muhammadu Buhari, contre 6,9 millions pour Atiku Abubakar, du principal parti d'opposition (PDP), et 6,1 millions pour Peter Obi, du parti travailliste, candidat surprise de la jeunesse urbaine et connectée.

Le scrutin a été marqué par de graves défaillances techniques et de nombreux

retards dans la transmission électronique des résultats, provoquant l'ire d'une partie des électeurs. Les deux adversaires de Bola Tinubu ont contesté les résultats, dénonçant des « manipulations ».

Mercredi plus tôt dans la journée, la justice avait rejeté la demande de Peter Obi et son équipe d'inspecter les machines BVAS avant leur reconfiguration. Dans son communiqué, la Commission a toutefois déclaré ne pas « être opposée à ce que les parties au litige inspectent le matériel électoral ». « Elle continuera d'accorder à tous les plaideurs l'accès au matériel (...) pour poursuivre leurs affaires devant les tribunaux », a-t-elle poursuivi.

Plateforme industrielle d'Adétikopé 657 millions FCFA investis dans les projets sociaux

En dehors de sa contribution à la croissance économique, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) est engagée dans les projets sociaux pour améliorer les conditions socio-économiques de la population. Au total, 657 millions FCFA ont été investis par la structure dans différents projets sociaux.

Depuis son inauguration, la Plateforme industrielle d'Adétikopé est engagée dans l'amélioration des conditions socio-économiques de la population. La grande partie de ses investissements répondent aux besoins sociaux des populations locales. L'infrastructure s'investit dans plusieurs secteurs clés notamment l'éducation, l'environnement, la santé... Parmi les projets financés, on peut citer l'extension et la rénovation de l'École primaire publique Ayayi et de l'École primaire publique

centrale d'Adétikopé. La Plateforme a également construit une fosse septique en faveur de la communauté d'Adétikopé.

En dehors de ces réalisations, la PIA a également initié des opérations dans le domaine de la santé. Ainsi, elle a par exemple réalisé des dépistages et une sensibilisation sur le cancer du sein. La Plateforme industrielle d'Adétikopé a aussi fait des appuis financiers aux ONG et associations.

La Plateforme industrielle



Une activité réalisée par la PIA

d'Adétikopé (PIA) est une zone économique spéciale au service de l'industrialisation du Togo. Elle développe un écosystème de transformation agricole et de la logistique sur 400 hectares en phase 1. Issue d'un partenariat public privé entre la République togolaise et Arise IIP, son investissement total s'élève

à 130 milliards de francs CFA.

L'infrastructure est réalisée par Arise integrated industrial platforms (IIP), promoteur et opérateur panafricain de parcs industriels, fortement engagé à faire prospérer l'Afrique, par le développement de son secteur industriel et la création d'emplois

durables. ARISE IIP est une joint-venture entre Africa finance corporation (AFC) et Africa transformation and industrialization fund (ATIF). Elle est spécialisée dans les zones industrielles intégrées, et son portefeuille comprend actuellement GSEZ (Gabon) ; GDIZ (Bénin) ; PIA (Togo) ; SAG (Gabon).

Félix Tagba

Coopération France-Togo

Robert Dussey et Catherine Colonna ont échangé sur le renforcement des investissements

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Prof. Robert Dussey, a été reçu jeudi 9 mars par son homologue français Catherine Colonna. Au menu des discussions, le renforcement du partenariat franco-togolais.



Robert Dussey et Catherine Colonna

La ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna et Robert Dussey ont évoqué les perspectives

d'approfondissement du partenariat entre la France et le Togo. Les discussions ont notamment porté sur le renforcement

des investissements économiques et l'appui aux stratégies togolaises en matière de développement et de sécurité. Ils ont

également partagé leurs analyses sur la situation régionale.

"La ministre a exprimé le soutien de la France aux initiatives régionales en matière de paix, de sécurité et de développement, et rappelé le maintien de l'engagement français, dans une nouvelle dynamique partenariale équilibrée, réciproque et responsable, comme l'a annoncé le président de la République dans son discours du 27 février", a indiqué le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères.

La coopération entre le Togo et la France se développe dans plusieurs domaines. Dans le domaine de l'énergie par exemple, le Togo bénéficie de l'appui de la France à travers l'Agence française de développement (AFD) via le Projet d'extension électrique de Lomé (PEREL) à hauteur de 30 millions d'euros, et le Projet d'extension de réseaux électriques dans les centres urbains du Togo (Pericut) pour un montant de 40 millions d'euros.

La France soutient également le Togo dans le domaine de l'eau et de l'assainissement à travers

les Projets d'aménagement et de réhabilitation de retenue d'eau (13 milliards de FCFA), d'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé dans sa phase 2 (5,8 milliards de FCFA), dans les Savanes, Kara et centres semis-urbains (23,3 milliards de FCFA) et des Projets de réalisation et réhabilitation de nouveaux forages d'une (6,5 millions de FCFA).

Dans le domaine de l'environnement, la France a appuyé la réalisation du quatrième lac de Lomé et du Centre d'enfouissement technique (CET) d'Aképé, à travers la mobilisation de 6,5 millions de FCFA pour la mise en œuvre du Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural dans les régions des Savanes et Kara.

Des entreprises togolaises bénéficient aussi de l'appui du Service de coopération et d'action culturelle (Scac), à travers la facilitation de l'accès aux services bancaires et des établissements financiers.

Félix T.

Emergence

Quels projets de développement pour Lomé ?

La capitale togolaise, Lomé, est un chantier en miniature où se construisent des projets pour le bien-être de sa population. Parmi ses projets, on note l'économie, l'accès universel à l'eau. Et par extension, l'entrepreneuriat et l'énergie.



De l'eau potable

Le Togo ne veut pas que ses populations manquent d'une eau saine facilement accessible. Plusieurs initiatives sont déroulées pour rendre disponible l'eau potable dans les régions et dans chaque zone du territoire. Ces deux dernières décennies, le taux de desserte en eau potable progresse. Il le sera davantage avec le Plan directeur d'approvisionnement en eau potable du Grand Lomé.

Eau potable : Plan directeur du Grand Lomé, 600 milliards de FCFA d'ici 2030

Le Plan a été présenté pour la première fois en Conseil des ministres le 22 septembre 2021 par le ministre de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise. Il va remplacer celui qui date de 1991 devenu obsolète et inadapté à la politique nationale d'alimentation en eau potable. Il va sensiblement contribuer à la planification à court, moyen et long terme des investissements en infrastructures de production d'eau.

Son exécution couvre la période 2023-2050. L'objectif est de restructurer le réseau actuel et son équipement en nouvelles infrastructures. Les coûts

nécessaires sont estimés à 600 milliards de francs CFA à l'horizon 2030 et 1 400 milliards de francs en 2050.

L'ambition gouvernementale est



de relever le taux de desserte en eau potable à plus de 80% au cours des prochaines années. Environ 6,5 milliards de francs CFA ont été accordés pour la seconde phase du Projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu scolaire et rural dans les régions des Savanes et de la Kara (Passco 2).

Il porte l'objectif de réalisation de 400 nouveaux forages à motricité humaine, la réhabilitation de 200 forages existants, la construction de 200 latrines communautaires. La première phase du Passco a quant à elle bénéficié à près de 70 000 personnes dont 25 000 écoliers. Elle a permis de construire et réhabiliter près de 500 forages et 100 latrines.

Banque : Lomé, la destination de choix pour la sous-région

Le Togo se modernise avec le renforcement de ses structures,

favorable aux affaires avec des infrastructures dans la zone : port autonome, aéroport international Gnassingbé Eyadema, grand marché, port de pêche de Gbetsogbé, hôtels 2 février et Sarakawa, plage de Lomé, etc. Avec ces avantages susmentionnés et dont la liste n'est pas exhaustive, Lomé a un statut de destination de premier choix pour les investisseurs, les banques ainsi que les établissements financiers sous-régionaux et continentaux.

Peuvent être énumérées la Banque d'investissement de la Cedeao (BIDC), la Banque ouest africaine de développement (BOAD), la filiale ouest africaine du Fonds africain de garantie (AGF), la banque panafricaine Ecobank Transnational Corporated (ETI). Prospèrent également au Togo, les institutions bancaires Orabank, la Banque Atlantique, la BSIC, la BOA, Coris Bank, Nsia Banque, Sunu Bank et African Lease Togo (ALT), la Société générale, IB Bank, l'UTB et la BIA.

Le Togo est engagé dans un géant processus de transformation digitale pour mieux fructifier les affaires, en facilitant à un grand nombre de la population l'accès aux différents services ainsi qu'aux prestations. Les pouvoirs publics ont consacré un site pour faciliter davantage le développement de la ville autour des sièges des institutions bancaires.

L'environnement des affaires propice aux habitants et aux étrangers, la sécurité garantie

pour les investissements, le climat de paix, l'évolution socioéconomique constatée dans chaque secteur d'activité, le rayonnement de la ville togolaise, etc. sont autant de facteurs qui ont aiguillonné la Banque mondiale et les partenaires financiers à choisir Lomé pour accueillir l'édition 2022 de l'Africa



Une entrepreneure

Financial Industry Summit (AFIS).

Entrepreneuriat, du succès pour des Togolais

L'entrepreneuriat libère le potentiel des jeunes, hommes et femmes togolais qui embrassent de plus en plus le domaine. Aujourd'hui, plusieurs Togolais vivent à leur propre compte, aidés par les mesures socioéconomiques déployées par l'Etat pour rendre l'environnement propice à leurs affaires. Chaque mois, des entreprises sont créées sur le territoire, régularisées par les porteurs de projets.

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) reçoit chaque jour en ligne les dossiers des entrepreneurs nationaux et étrangers qui souhaitent ardemment enregistrer leur entreprise respective et obtenir leur carte d'opérateur.

Au cours des trois mois (juillet, août, septembre), 3 450 nouvelles entreprises ont été créées au Togo. A la même période en 2021, ce sont 3 495 entreprises qui ont été créées. Parmi les entités mises en place au cours du troisième trimestre de 2022, 2 897 appartiennent à des citoyens, contre 553 pour les étrangers attirés par le climat des affaires. De juillet à septembre 2022, le CFE a relevé 2 508 structures économiques formalisées par des hommes et 942 par des femmes. Entre janvier et septembre de l'année, ce sont au total 10 645 nouvelles entreprises qui ont été enregistrées, contre les 10 806 créées durant les 09 premiers mois de l'année 2021.

On désigne par microentreprise une entreprise de faible taille, employant moins de 10 salariés et avec un chiffre d'affaires annuel qui est limité. C'est un type d'entreprise qui bénéficie généralement de régimes fiscaux adaptés. Au Togo, plus de 11 200 microentreprises ont été créées en 2021 par des jeunes. Une année plus tôt, ce sont 9

400 nouvelles microentreprises qui ont été comptées. Cela traduit une hausse d'environ 20% par rapport à 2021, comme calculé par le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes.

Elles sont nombreuses et contribuent toutes à l'essor des entités : la digitalisation du processus de création d'entreprises avec la possibilité de créer son entreprise en quelques heures ; la suppression des droits d'enregistrement des sociétés et l'exigence des timbres ; l'adoption d'un nouveau Code des investissements ; la réduction des frais de création d'entreprise de 262 000 francs en 2012 à environ 30 000 francs aujourd'hui, etc.

Initiatives pour éclairer les ménages

La Feuille de route gouvernementale 2020-2025

porte sur trois principaux axes : le renforcement de l'inclusion et l'harmonie sociales et la consolidation de la paix ; la dynamisation de la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ; la modernisation du pays et le renforcement de ses structures. Quelque part entre ces trois ambitions, il y a l'amélioration de l'accès à l'énergie électrique et la promotion des énergies renouvelables dans les milieux urbains, semi-urbains et ruraux.

L'électricité gagne chaque partie du territoire. Il est de plus en plus garanti aux citoyens un accès à des services énergétiques fiables, durables, modernes et à un coût abordable. Cette énergie provient des centrales solaires photovoltaïques, les plaques solaires. Elle est également facile d'accès grâce à des mécanismes comme le fonds Tinga, le programme d'électrification rurale Cizo, et en l'occurrence les

lampadaires solaires.

Le Togo a une Agence en charge de l'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER). Outre les actions déjà engagées pour lutter contre l'obscurité, elle va implanter et exploiter 70 000 nouveaux lampadaires solaires. L'organe public a lancé un appel à manifestation d'intérêts en mi-novembre 2022. Il est à la recherche de prestataires pour investir dans la fourniture, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'une manière durable des installations dans le cadre d'un partenariat public privé qui réussit bien au Togo.

En matière d'énergie solaire, le pays ne lésine pas sur les moyens. Cizo est l'un des projets phares à ce niveau. Il éclaire les localités rurales. En juin 2021, le pays a estimé que l'outil lancé en 2017 a favorisé l'installation de 51 887 kits solaires individuels au profit de 35 000 ménages ruraux et 394 pompes à eau solaires en faveur des petits exploitants agricoles.

Le Togo a fait implanter des mini-centrales solaires à Bavou (Ogou), Assoukoko (Blitta), Takpapiéni (Oti-Sud), Koutoum (Bassar). L'infrastructure d'Assoukoko inaugurée en 2017, a permis jusqu'à juin 2022, de raccorder plus de 500 ménages. Elle a fourni l'éclairage public sur un réseau d'environ 10 kilomètres dans la localité. Il y a aussi les centrales solaires Sheikh Mohamed Bin Zayed, Kékéli Efficient Power qui alimentent les foyers.

Attipoe Edem Kodjo



Énergie électrique

JIF 2023 / Savanes

Le personnel féminin de l'ANPE apporte sa solidarité aux élèves victimes de terrorisme

Plus de 700 élèves déplacés de la préfecture de Kpendjal et de Dapaong (extrême Nord-Togo), suite aux attaques terroristes ont, bénéficié ce mercredi 8 mars, de dons composés de vivres et non-vivres. C'est un geste de solidarité apporté par les femmes de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.

Cette action caritative du personnel féminin de l'ANPE vient renforcer la politique de solidarité et de compassion du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé à l'endroit des personnes vulnérables.

Le don est composé de 230 sacs de 30 kg de riz, 50 cartons d'huile (200 bouteilles d'huile de 1 litre), 15 cartons de 200 pains de savons, 30 cartons de pâtes alimentaires, 14 cartons de détergents, 12 cartons de sardines (soit 600 boîtes), 13 cartons de tomates en boîtes (600 boîtes) ; d'un

coût total estimé à quatre millions (4.000 000) de francs CFA.

Il est à préciser que la remise du don s'est déroulée sur deux sites: de prime abord, dans l'enceinte des Affaires sociales de Dapaong pour plus de 300 élèves; ensuite dans le Kpendjal à l'EPP Mandouri-centre pour plus de 430 élèves

Pour Mme BALOUKI Essossinam, porte-parole des femmes de l'ANPE, c'est l'occasion d'appeler ces élèves à se mettre au



Remise de dons

travail et aux éducateurs de veiller sur les élèves, releves de demain. "C'est au nom du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a toujours un grand coeur pour les élèves, que nous remettons ces dons", a-t-elle indiqué. Les bénéficiaires ont exprimé leur gratitude au gouvernement togolais pour son engagement aux côtés des populations victimes des actes terroristes et remercié les femmes de l'ANPE pour

leur générosité. "Nous sommes fières d'avoir reçu ce cadeau. Nous disons merci au Chef de l'Etat et aux femmes de l'ANPE, nous vous promettons de bien travailler et de réussir à la fin de l'année pour le développement du pays", a laissé entendre Barry Bintou, porte parole des élèves déplacés bénéficiaires.

Pour rappel, le 8 mars de l'année dernière, ce sont les enfants de l'orphelinat « La

solution », d'Adetikopé qui ont bénéficié des actions de bienveillance des femmes de l'ANPE.

Placée sous la tutelle du ministère de la Fonction publique du travail et du dialogue sociale, l'ANPE a pour mission de contribuer à la réduction du chômage et du sous-emploi via l'amélioration de l'employabilité et l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

Célébration du 8 mars

Les recommandations des femmes du ministère de l'Economie maritime

Le monde entier célèbre ce 8 mars, la journée internationale des droits de la femme. Au Togo, plusieurs sociétés, acteurs des droits de l'homme se mobilisent pour rendre cette journée déterminante dans l'aboutissement des droits des femmes. C'est ce qui motive le ministère de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière à travers sa cellule focale genre d'organiser un atelier à l'endroit des femmes dudit ministère.



La rencontre qui a été présidée ce mercredi 8 mars 2023, par le représentant du ministre, Ayivon Hervé, Directeur des ressources humaines, s'est axée sur le thème de la journée "Pour un monde

digital inclusif, innovation et technologie pour l'égalité des sexes"

Le représentant du ministre, Ayivon Hervé a dans son mot d'ouverture expliqué que le thème retenu cette année pour

la commémoration de la journée des droits des femmes, permet de promouvoir l'avancement de la technologie transformatrice et de l'éducation numérique des femmes et des filles. Il

permet d'explorer l'impact de l'écart numérique entre les sexes sur l'élargissement des inégalités économiques et sociales, et de mettre en lumière l'importance de la protection des droits des femmes et des filles dans les espaces numériques.

Aujourd'hui, bien que les femmes constituent près de la moitié de la population mondiale, 37% des femmes (environ 259 millions) n'utilisent pas internet selon l'ONU.

"Le Ministère de l'Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière, à travers sa cellule genre a choisi de célébrer cette journée commémorative en organisant cet atelier en vue d'échanger sur les enjeux et les opportunités qu'offrent les innovations technologiques aux femmes du secteur maritime à l'ère du numérique et d'éveiller la conscience collective sur les défis y afférents", a relevé M. Ayivon Hervé.

Selon lui, cette rencontre s'inscrit dans la droite ligne des objectifs phares de du ministère notamment celui de l'inclusion dans le développement de l'économie bleue et plus particulièrement de l'industrie maritime.

L'atelier a permis de discuter et d'échanger à travers deux communications autour des thèmes à savoir l'historique et la signification de la journée internationale des droits des femmes, l'innovation et la transformation technologique à l'ère du numérique : enjeux et opportunités pour les femmes du secteur maritime au Togo.

A la fin, les femmes dudit ministère ont formulé à l'endroit des autorités des recommandations notamment la demande de construction des garderies dans les services publics (orèches pour enfants), organisation des formations du secteur maritime à l'endroit des femmes, promotion de la gence féminine au sein de tous les secteurs comme par exemple inspectrice dans le secteur maritime ... afin qu'elle puisse montrer vaillamment leur capacité et leur responsabilité de femmes.

Il faut dire que le gouvernement togolais depuis des années a pris en compte la question de l'équité et l'égalité des sexes conformément à sa feuille de route présidentielle horizon 2020-2025

Maurille-Vierge KOUDOSSOU : Un aède au lyrisme exalté et touchant ou Le chant d'amour d'une plume libérée.

A l'occasion de la commémoration du 8 mars, Journée Internationale de la Femme, la rubrique Art et Cultures du Journal Togo Matin présente à ses lecteurs un livre circonstanciel qui cadre très bien avec l'événement : Au fond du silence. C'est de la poésie dédiée à la femme par son auteur Maurille-Vierge KOUDOSSOU, togolais.

Cette ode à la femme, publiée aux Editions dhART au Canada en 2014, a attiré la curiosité de l'Ivoirien Macaire ETTY, écrivain et critique littéraire de son état, ancien Président de l'Association des Ecrivains de Côte-d'Ivoire, qui lui a consacré un article critique dont les lignes sont offertes aux lecteurs de Togo Matin pour célébrer la femme.

Mais avant, voici une note d'appréciation de l'éditeur Harouna DRAME, lui aussi écrivain : « Ce recueil de poèmes est une véritable moisson d'amour dont les graines ont été méticuleusement et délicatement ensemencées par l'auteur. Il nous invite au temple de l'amitié, de l'épanouissement, de l'espoir, de la réconciliation, du développement et de la Paix. C'est avec conviction qu'il affirme et rassure que le vocable "sexe faible" attribué à la femme n'est pas réducteur, mais exprime plutôt toute absence de violence qui est contraire au silence et donc à la Paix. »

Bonne découverte ! Bonne lecture aux femmes et aux hommes en l'honneur des femmes ! Heureuse commémoration de la Journée du 8 mars à toutes les femmes ! Un livre sorti d'une Maison d'édition n'en est pas un. Un livre sorti d'une critique a son baptême de vie littéraire. La critique permet au livre d'entrer dans un cercle précis pour ne plus échapper au regard des lecteurs et des autres professionnels des Belles-Lettres. Les forces d'une œuvre relevées par les critiques avertis

ou non doivent aider l'auteur à fructifier ses inspirations avec la même verve. Et contrairement à ce que j'ai toujours observé, les faiblesses du livre mises en exergue ne doivent pas effondrer ni l'auteur ni l'éditeur au point de faire du critique un ennemi. Elles doivent plutôt être une nouvelle source de référence où l'auteur devra puiser les produits améliorés de ses nouvelles inspirations. L'éditeur aussi devra en être riche en capital pédagogique pour mieux accompagner son auteur. Grâce à Macaire ETTY, « Au fond du silence » est un livre. Une œuvre ne sera jamais parfaite même si elle est primée. Une œuvre littéraire et artistique sera toujours mi-ange mi-démon. Merci Monsieur N'DRI.

Note : Cet article présenté par KOUDOSSOU Fioklu Maurille, Sociologue de la communication, auteur et Promoteur Culturel, a été publié dans le journal "Le Nouveau Courrier d'Abidjan" du vendredi 23 janvier 2015 par Macaire ETTY, professeur d'université, romancier et critique littéraire.

Eternel, le thème de l'amour, comme une braise magique qui ne peut expirer, continue de mettre en transe les plumes des poètes. Le nôtre s'appelle Maurille-Vierge KOUDOSSOU. Il est togolais. Dans son livre Au Fond Du Silence, l'amour prend mille et une couleurs pour le bonheur des cœurs assoiffés de beau.

Au moment où le silence se fait maître du temps et de l'espace, le poète se retrouve seul avec lui-

même. La digue de son inconscient se rompt et alors, un essaim d'idées l'envahit. Inspiré, il peut accoucher des vers lumineux. Tel est le sens du titre de ce recueil de poèmes.

Et quand KOUDOSSOU atteint cet état magique et unique, les yeux de sa plume ne voient que l'Amour : « La lyre est la douce voix/ Qui en moi chante l'amour » (p31). L'Amour n'est-ce pas le point culminant des sentiments les plus nobles ? « L'amour oublie tout/ L'amour accepte tout », roucoule le poète. Ces vers aux accents bibliques est le prélude du miracle de l'Amour : « L'amour avance et cueille des fleurs/ Sans se faire piquer des épines » (p57).

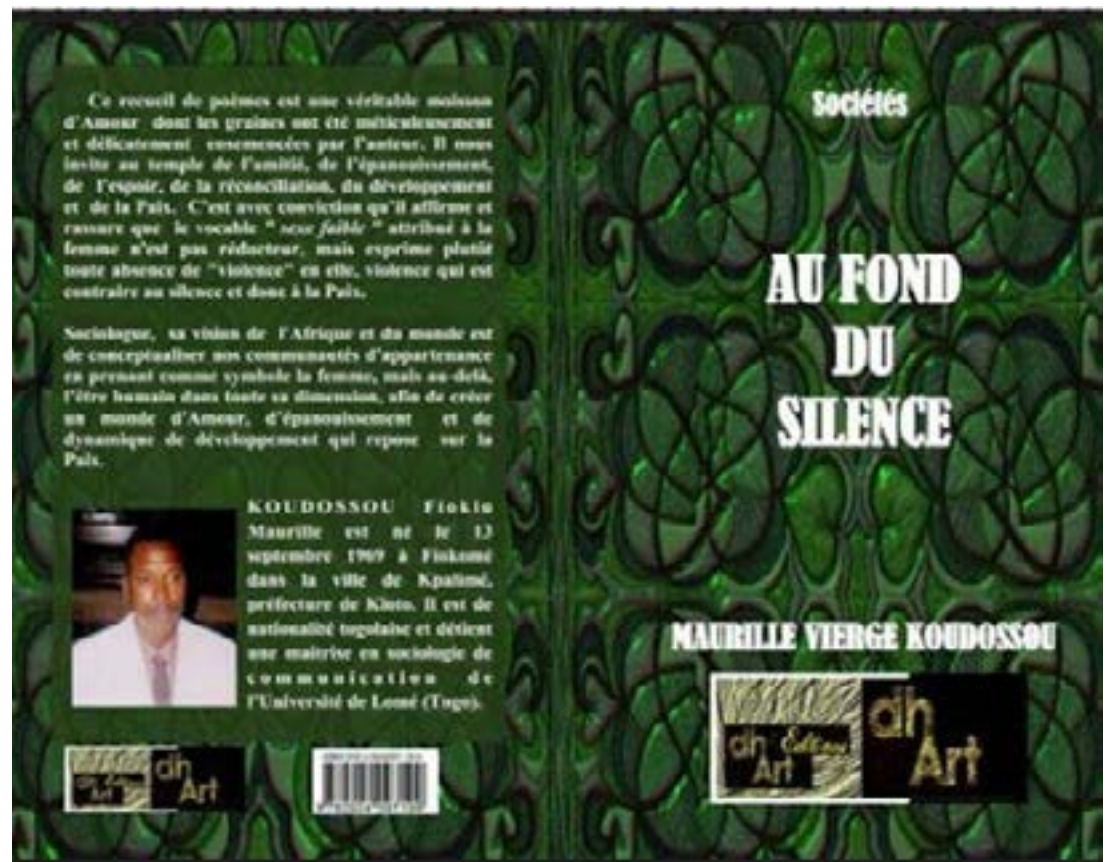
Qui es-tu ? Où es-tu ? D'où viens-tu ?/ Je cherchais dans le noir paralysant/ Ta face irréaliste et envoûtante » (p 41). L'influence de Baudelaire ici est flagrante. Nous en voulons pour preuve son poème « A Une Passante » dans lequel, suite à la disparition de la sulfureuse passante, il a dit, transi de tristesse : « Un éclair... puis la nuit ! - Fugitive beauté Dont le regard m'a fait soudainement renaître, Ne te verrai-je plus que dans l'éternité ? Ailleurs, bien loin d'ici ! trop tard ! jamais peut-être ! Car j'ignore où tu fuis, tu ne sais où je vais, Ô toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais ! »

Par ailleurs et malgré tout, le poète Maurille-Vierge rêve de fusionner

cet idéal que réclame son subconscient.

Dans ce recueil au souffle lyrique, le poète brille par la création et l'usage d'images originales. Sa plume comme une flûte magique laisse échapper des sons qui couvrent l'amour de soie. Envoûté, le lecteur parcourt les poèmes avec un plaisir ininterrompu. Artiste décomplexé, Maurille-Vierge KOUDOSSOU puise dans les tréfonds de son inconscient de sorte que son langage est souvent libéré des codes moraux. De nombreux vers suintent d'érotisme sans pour autant choir dans la vulgarité.

Cet ouvrage, du point de vue technique, pêche par sa mise en page. Ce



L'amour ici est focalisé sur la femme. Cette dernière, en effet, cristallise les rêves et les fantasmes des hommes. Douceur et beauté, elle est la « matrice de la vie ». L'amour de la femme est le chemin de l'Amour pour tous et pour tout. Au cœur des poèmes de KOUDOSSOU, Amour et Femme s'alternent et s'enchevêtrent sans interruption. L'un ne peut exister sans l'autre.

La femme sous la plume de Maurille-Vierge KOUDOSSOU est mythifiée. Elle est le symbole de l'idéal que veut atteindre le poète. C'est ainsi qu'elle prend le visage d'un être inaccessible, fuyant, indomptable, fugitif : « Tu t'étais envolée et noyée dans le bleu immense/

avec la femme aimée. Sa prière peut alors monter en ces termes: « Toi qui hisses mon cœur à la lune/ Envoie-moi ta corde/ Et tire-moi vers ton cœur ». Le rêve ardent du barde est de consommer le fruit défendu : « Ta nudité contre la mienne/ Tes yeux humides d'orgasme/ Ton haleine mélangé à la mienne/ Dans le noir complice de ma cache/ Je t'ai possédée » (p 53).

En fin de compte la célébration de la femme et l'exaltation de l'amour traduisent le désir du poète de vivre dans un monde de rêve. Là où tout rime avec beauté et tranquillité. En clair, le poète aspire à la plénitude et à la paix, gage de la cohésion sociale. C'est

vide laissé au verso des pages donne l'impression de vouloir étirer d'une manière forcée le livre pour atteindre un nombre de pages donné. Pourtant l'éditeur aurait pu simplement demander à l'auteur d'accoucher d'autres poèmes pour étoffer le livre. De cette façon, on aurait solutionné cette structuration superficielle du livre en trois parties. Il est clair que ces failles n'incombent pas au poète mais à l'éditeur. Une chose est sûre : un aède au lyrisme exalté et touchant nous est né. Il s'appelle Maurille-Vierge KOUDOSSOU.

KOUDOSSOU Fioklu Maurille Sociologue de la communication Auteur - Promoteur Culturel

One forest Summit

Hindou Oumarou Ibrahim: « C'est à vous et c'est à nous de protéger nos forêts »

Les 1er et 2 mars 2023, s'est tenu à Libreville au Gabon, le One forest summit, organisé par le gouvernement français en collaboration avec celui du Gabon et d'autres partenaires. Lors de cette rencontre, Hindou Oumarou Ibrahim, coordonnatrice de l'Association des femmes peuples et peuples autochtones du Tchad (AFPAT), a eu l'occasion de s'adresser aux dirigeants, notamment ceux d'Afrique. Ses propos sont très appréciés au sein de l'opinion publique internationale.

« C'est à vous et c'est à nous de protéger nos forêts. On ne va pas attendre que les autres viennent le faire à notre place », a-t-elle lancé à l'endroit des dirigeants du continent. Pour aller plus loin, elle leur fait des propositions concrètes. « Il faut d'abord respecter le principal pilier qui est le droit foncier des communautés autochtones. Sans ces droits fonciers, nous ne pouvons pas conserver nos savoirs traditionnels et les transmettre de génération en génération. Nous avons accès à nos savoirs parce que nous avons le droit à nos terres et nous savons comment les exploiter. Les scientifiques sont clairs : les endroits les mieux protégés sont les endroits

où les peuples autochtones vivent tranquilles », a déclaré Hindou Oumarou Ibrahim.

« Alors, nous voulons ce droit à la terre pour mieux faire notre travail. Vous avez signé à la CoP 15 pour la protection de 30% de la biodiversité. Je vous invite tous, dès que vous rentrerez chez vous, à considérer les peuples autochtones comme des acteurs, à construire avec eux, et non pour eux, des cadres de mise en œuvre clairs. Parce que c'est nous les experts. Nous ne restons pas dans les bureaux, nous sommes sur le terrain pour planter les arbres et les protéger », a indiqué Hindou Oumarou Ibrahim. Bien sûr, elle s'adresse aussi

aux pays du Nord dans son argumentaire.

« Vous avez pris des engagements que je ne peux même pas citer. Mais, on peut évoquer l'accord de Copenhague sur le financement, la Redd+, les derniers engagements à Glasgow (15 milliards de dollars pour les forêts, y compris 1,7 pour les peuples autochtones). Où est cet argent ? Nous ne pouvons pas continuer à vivre sur les engagements. Nous voulons que cet argent soit immédiatement disponible, et que nos peuples puissent avoir directement accès à ces financements en réalisant de vrais projets qui vont vous protéger. Ne venez pas me parler

de mécanismes qui permettent d'instaurer la transparence etc... », a-t-elle poursuivi.

« Si les autochtones protègent 80% de la biodiversité mondiale, qu'est-ce qui nous empêche de gérer votre petit financement ? Peut-être que nos méthodes de gestion ne sont pas conformes à ce que vous enseignez dans vos écoles. Ma grand-mère qui n'a pas été à l'école ne peut pas utiliser le logiciel Excel comme vous le faites, mais elle peut mieux protéger la forêt que vous. On vous a fait confiance pour détruire notre environnement. Maintenant c'est à vous de nous faire confiance pour

la reconstruction », a-t-elle martelé.

« Je salue les nouvelles initiatives de partenariat positif pour la nature. Ce partenariat positif pour la nature doit être pour les communautés et par les communautés pour un accès direct aux financements. Parce que nous les autochtones, nous sommes les Chiefs ecological officers (CEO). Nous sommes donc les meilleurs pour mettre en œuvre tout ce qui concerne notre environnement. J'aimerais que vous vous engagiez sur ce bateau avec nous », a conclu la

coordonnatrice de l'AFPAT.
Edem Dadzie



Hindou Oumarou Ibrahim

Protection de la biodiversité marine

Un accord a été conclu par les pays membres des Nations unies

Le 5 mars 2023, la communauté internationale au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU) a assumé sa responsabilité historique avec la signature d'un traité qui vise à protéger les mers internationales, en y créant quelques zones marines protégées.

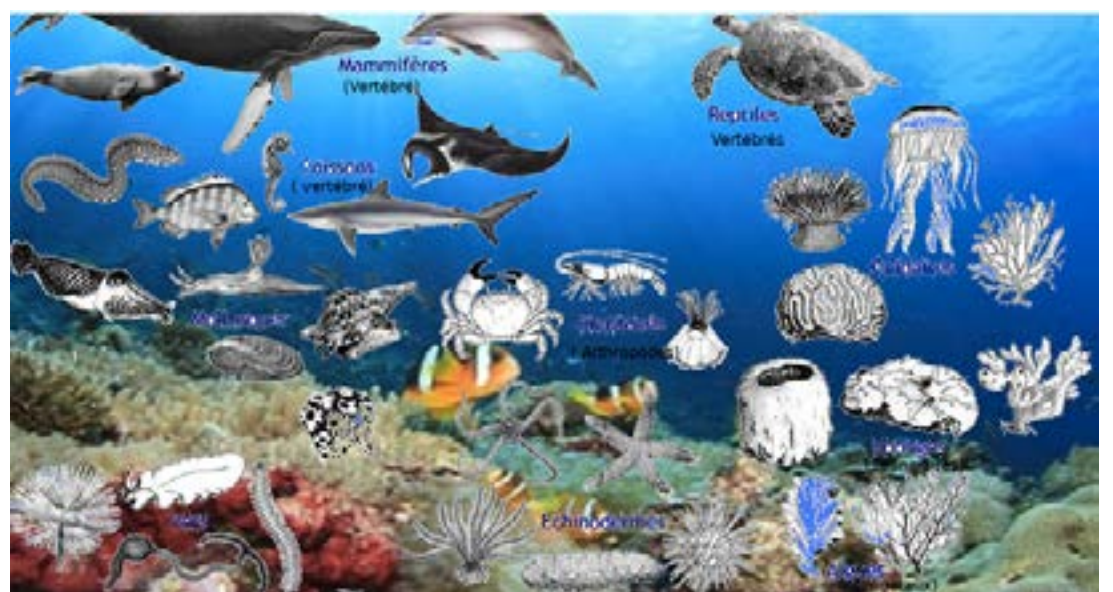
Déjà appelé « Traité sur la haute mer », le cadre juridique placerait 30% des océans du monde dans des zones protégées, consacrerait plus d'argent à la conservation marine et couvrirait l'accès et l'utilisation des ressources génétiques marines. Par l'intermédiaire de son porte-parole, Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, a souligné que le traité est « crucial pour faire face à la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution ».

« Il est également vital pour atteindre les objectifs et les cibles liés aux océans du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal », indique le communiqué, faisant référence à l'engagement dit « 30 pour 30 » qui vise la protection d'un tiers de la biodiversité mondiale sur terre et sur mer d'ici 2030, et qui est issu de la conférence historique des Nations unies sur la biodiversité à Montréal en décembre dernier. Le texte, qui s'appuie sur

l'héritage de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS), sera formellement adopté lors d'une réunion ultérieure des délégations. Le secrétaire général a félicité toutes les parties pour « leur ambition, leur flexibilité

présidente de la Conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale (BBNJ). Le secrétaire général a également reconnu le soutien essentiel des organisations

ont approuvé l'ouverture de négociations qui conduisent aujourd'hui à un traité sur les mers internationales. Le Togo salue cet accord qui marque un changement décisif pour la protection de la biodiversité », a également écrit Kokou



La biodiversité marine

et leur persévérance ». Il a particulièrement salué l'ambassadrice Rena Lee de Singapour pour son leadership et son dévouement en tant que

non gouvernementales, de la société civile, des institutions universitaires et de la communauté scientifique.

« En 2017, plus de 140 Etats

Edem Tengue, le ministre togolais de l'Economie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière sur son compte Facebook.

E. Dadzie

Santé / Société africaine de rhumatologie

Congrès à Lomé pour une rhumatologie réussie en Afrique

Le Togo abrite du 8 au 10 mars 2023 dans sa capitale Lomé, le second Congrès annuel de la Société africaine de rhumatologie (SARh) couplé avec le premier congrès de la Société togolaise de rhumatologie (STR). Une cérémonie officielle s'est tenue, mercredi 8 mars à Lomé, en présence du ministre togolais de la Santé, professeur Moustafa Mijiyawa.

La rhumatologie est une spécialité médicale dédiée au diagnostic et au traitement des troubles de l'appareil locomoteur c'est-à-dire les pathologies des os, des muscles et des articulations. Il existe de nombreuses pathologies en rhumatologie dont les principales sont l'arthrose, l'ostéoporose, la goutte, la lombalgie (ou mal au bas du dos), la polyarthrite rhumatoïde et les spondylarthrites. Le Congrès des rhumatologues d'Afrique tenu au Togo, se penche sur le « Problème de l'accès universel aux soins rhumatologiques en Afrique », thème dudit congrès.

Selon Prof. Owonayo Oniankitan, président de la Société togolaise de rhumatologie (STR), « Ce congrès constitue, avant tout, un cadre de réflexion

privilegié pour les experts et spécialistes venus du Togo, d'Afrique et du monde entier pour échanger leurs expériences avec les plus jeunes sur la pratique de la Rhumatologie. Cette rencontre est singulière en ce sens que les affections rhumatismales constituent aujourd'hui un enjeu de santé publique mondial en raison de leur fréquence et surtout du handicap dont elles sont responsables. Elles peuvent, non seulement altérer significativement la qualité de vie des patients, mais aussi affecter sérieusement celle de leurs aidants et de leurs proches. Le coût des soins médicaux et sociaux et de perte de productivité est notable. Malgré ces conséquences majeures, les données épidémiologiques sont encore insuffisantes et surtout la prise en



Photo de famille du lancement du congrès

compte des maladies rhumatismales dans les priorités de santé publique est encore dérisoire ».

Au Total onze (11) pays d'Afrique en plus de la France participent au second Congrès annuel de la Société africaine de rhumatologie (SARh). Le 08 mars 2023, début de ce congrès, a coïncidé avec la Journée internationale des droits de la femme, plus souvent victime des affections rhumatismales comme c'est observé lors de la consultation foraine organisée par la STR du 24 au 25 février au Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Kpalimé, en prélude à ce congrès, où plus de 82% des patients étaient des femmes. Il importe

donc de garantir la santé des femmes ; et garantir la santé des femmes, c'est donc s'intéresser à ces maladies en tenant compte de leur surreprésentation féminine. La journée du 08 mars a aussi vocation à nous le rappeler, que l'on soit un homme, ou une femme.

Dans son intervention de circonstance, le ministre togolais de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux soins a insisté sur la nécessité de « s'extraire du diktat de l'immédiateté et du cumul caractéristique de ce troisième millénaire commençant ; se soustraire du nivellement par le bas, et s'opposer à la force de l'inertie propre à notre

environnement ; se garder d'être impressionné par son seul titre et par le seul nombre d'années d'études, et s'en servir comme un moyen et non comme une finalité ; arrimer la pratique médicale à la formation de nos jeunes, le savoir non partagé relevant d'une injustice ; intégrer notre approche rhumatologique dans son environnement, sur le double plan des ressources allouées et des objectifs assignés ».

Au terme des trois jours de congrès, des recommandations découlant des travaux seront formulées pour améliorer le domaine de la rhumatologie au Togo en Afrique.

Attipoe Edem Kodjo



CORIS MONEY
Simple et cool !

Avec Coris Money



Transferts

OF

Retraits

Minimum

100F

Maximum

1%

offre soumise à conditions

www.corismoney.com

Disponible gratuitement sur

Google play App Store

Appelez votre banque au **8283**

SIMPLE & COOL

par





ony conseil

Mars

Un des plus beaux trésors pour la femme
C'EST LE RESPECT DE SES DROITS



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

